



## Non paiement pension alimentaire

Par **rak04**, le **21/01/2010** à **17:16**

Bonjour,

j'étais condamné à payer une pension alimentaire de 500€ /mois pour 3 enfants en avril 2009 à cet époque je touche mon chômage, mon ex à fait appel à ce jugement on est toujours pas passé à la cour d'appel de paris.

Mais à partir de septembre 2009 ma situation à changé, je ne perçois que RSA 394€/mois puis-je arrêter de payer en attendant le jugement de la cour d'appel et quels sont les conséquences (abondant de famille par ex.)

merci pour votre aide